

Un coup de pouce à l'accèsion à la propriété

Page modifiée le jeudi 30 janvier 2025 • Données Ville du Mans

Le Mans Métropole propose un dispositif exceptionnel de soutien à l'accèsion à la propriété, avec une aide versée directement à l'achat.



©AdobeStock

Le Mans Métropole a lancé un nouveau **dispositif de soutien à l'accèsion à la propriété** en janvier dernier. Il s'adresse aux **primo-accédants** (personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale durant les deux années qui précèdent l'achat) sous plafond de ressources ou **familles monoparentales**.

Les projets éligibles aux aides sont ceux qui concernent l'achat d'une **résidence principale neuve en location accèsion** ou dans un **quartier prioritaire**. Ils concernent aussi l'achat dans un **programme ancien d'un bailleur social** ou dans un **parc ancien nécessitant des travaux d'ampleur**.

Une aide de **6 000€** sera versée directement au candidat accédant pour tout compromis d'achat signé **avant le 30 juin 2026**. L'aide sera de **8 000€** pour un achat en quartier prioritaire.

Une réunion publique sur les aides à la rénovation, en partenariat avec Citémétrie est organisée à l'espace **Scelia de Sargé-lès-le Mans, jeudi 30 janvier à 18h**.

[Vous pouvez en découvrir plus sur le dispositif en consultant la page dédiée.](#)